CENTRE COROT ENTRAIDE D'AUTEUIL
Association

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

AUTEUIL AUDIT
34 rue Raynouard 75016 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 40 000 €
RCS Paris B 524 282 993

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

CENTRE COROT ENTRAIDE D'AUTEUIL
4, rue Corot
75016 PARIS

A l'assemblée générale de l'association CENTRE COROT ENTRAIDE D'AUTEUIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE COROT ENTRAIDE D'AUTEUIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans la note « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association, concernant l'affectation aux exercices adéquats de subventions portant sur des actions s'étalant sur plusieurs exercices comptables. Nous sommes ainsi remontés aux conventions et avons analysé leur correcte comptabilisation sur ce point.

Comme mentionné ci-avant, la note « Principes et conventions générales » de l'annexe expose le changement de méthodes comptables résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 juin 2026

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes

Vincent Hamou, Associé.

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net	Montant
Frais d'établissement I					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	1 900	1 900			
Autres immobilisations incorporelles	163 128	163 128			
Immobilisations corporelles					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	9 576	7 880	1 696	1 214	482
Autres immobilisations corporelles	598 828	376 664	222 164	129 988	92 176
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				6 760	-6 760
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	45 670		45 670	23 650	22 020
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	**819 102**	**549 571**	**269 531**	**161 612**	**107 919**
Comptes de liaison III					
Actif circulant					
Créances					
Autres créances	11 412		11 412	35 186	-23 774
Charges constatées d'avance	17 321		17 321	9 774	7 546
Disponibilités	480 701		480 701	503 305	-22 604
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	**509 434**		**509 434**	**548 266**	**-38 833**
Frais d'émission des emprunts V					
Primes de remboursement des emprunts VI					
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	**1 328 536**	**549 571**	**778 964**	**709 878**	**69 086**

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation
	Total	Total	Montant
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres avec droit de reprise			
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité	311 395	211 395	100 000
Autres réserves		100 000	-100 000
Report à nouveau	-131 221	-32 317	-98 904
Excédent ou déficit de l'exercice	-44 965	-98 904	53 940
Situation nette	135 209	180 174	-44 965
Subventions d'investissement	401	1 197	-795
TOTAL DES FONDS PROPRES I	**135 610**	**181 371**	**-45 760**
Autres fonds propres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis			
Comptes de liaison **II**			
Fonds reportés et dédiés			
Fonds dédiés	222 716	248 008	-25 292
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	**222 716**	**248 008**	**-25 292**
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	6 300	6 300	
TOTAL DES PROVISIONS IV	**6 300**	**6 300**	
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	1 696	5 997	-4 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 063	128 203	11 860
Dettes fiscales et sociales	115 571	137 119	-21 548
Autres dettes	151 009	380	150 629
Produits constatés d'avance	6 000	2 500	3 500
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	**414 338**	**274 200**	**140 138**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif **VI**			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	**778 964**	**709 878**	**69 086**

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation
	Total	Total	Montant
Produits d'exploitation			
Cotisations	890	715	175
Ventes de biens et services			
Ventes de prestations de services	55 031	63 651	-8 620
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	1 399 078	1 501 330	-102 252
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	145 457	108 600	36 857
Mécénats	140 902	226 031	-85 129
Contributions financières	321 328	241 293	80 035
Utilisations des fonds dédiés	105 992	90 922	15 069
Autres produits	1 273	83	1 190
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**2 169 951**	**2 232 625**	**-62 674**
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes	1 125 149	1 209 170	-84 022
Aides financières	6 884	10 046	-3 163
Impôts, taxes et versements assimilés	49 192	43 981	5 211
Salaires	637 173	618 363	18 810
Cotisations sociales	292 431	271 288	21 143
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 696	23 124	4 572
Reports en fonds dédiés	80 700	194 684	-113 984
Autres charges	701	72	629
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**2 219 925**	**2 370 727**	**-150 803**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-49 974**	**-138 102**	**88 129**
Produits financiers			
Autres intérêts et produits assimilés	5 009	8 709	-3 700
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**5 009**	**8 709**	**-3 700**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation
		Total	Total	Montant
Charges financières				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**5 009**	**8 709**	**-3 700**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**-44 965**	**-129 394**	**84 429**
Produits exceptionnels	**V**		30 735	-30 735
Charges exceptionnelles	**VI**		246	-246
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			**30 489**	**-30 489**
Participation des salariés aux résultats	**VII**			
Impôts sur les bénéfices	**VIII**			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**2 174 960**	**2 272 069**	**-97 109**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**2 219 925**	**2 370 973**	**-151 048**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-44 965**	**-98 904**	**53 940**

Contributions volontaires en nature			
Dons en nature	148 067	229 954	-81 887
Prestations en nature	267 074	123 112	143 962
Bénévolat	758 931	777 370	-18 439
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**1 174 072**	**1 130 436**	**43 636**
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature	148 067	229 954	-81 887
Mise à disposition gratuite de biens	114 000	98 000	16 000
Prestations en nature	153 074	25 112	127 962
Personnel bénévole	758 931	777 370	-18 439
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**1 174 072**	**1 130 436**	**43 636**

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 778 964 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -44 965 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ENTITE

L'association Centre Corot Entraide d'Auteuil est une association caritative créée en 1973 et déclarée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 en 1983.

Depuis sa création, l'association s'est donnée pour mission d'accueillir, d'écouter et d'aider les personnes en difficulté matérielle et psychologique au moyen de trois principaux axes :

- Accueil, hébergement et accompagnement de jeunes de 18 à 25 ans sans domicile fixe à Paris dans deux principaux lieux : Centre Corot à Paris 16ème et Centre Gutenberg à Paris 15ème.
Un nouveau centre d'hébergement a ouvert en fin d'année 2025 dans le 20ème arrondissement de Paris, destiné à remplacer les chambres d'hôtel social et à améliorer la prise en charge globale des jeunes hébergés, tout en répondant aux attentes du financeur public la DRIHL.

- Accueil, aide à la réinsertion et aide alimentaire grâce à l'épicerie sociale, de familles démunies adressées par le Centre d'Action Sociale de la Mairie du XVIème arrondissement de Paris ;

- Accueil et aide vestimentaire aux personnes en grande précarité de Paris, adressées par des services sociaux.
Les locaux de l'épicerie sociale et du vestiaire solidaire ont bénéficié au cours de l'été 2025, d'importants travaux de rénovation, grâce au financement de deux principaux mécènes.

Ces différentes missions ont été assurées en 2025 par un effectif salarié moyen en équivalent temps plein (ETP) de 14 personnes et par 139 bénévoles représentant 16 ETP.

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé des règlements 2022-06 et 2023-03 modifiant l'ANC n°2024-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la première application des Règlements ANC N°2022-06 et N°2023-03 impactant la présentation des états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraine des changements de comptabilisation et de présentation.
Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond à un changement de règlementation, donc à un changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principaux changements opérés à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.
* Logiciels 3 ans,
* Agencements et aménagements 3 à 10 ans,
* Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans,
* Matériel de transport 6 ans,
* Autres 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte N°131 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte N° 741.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont traités en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.60 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 13 744 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s’élèvent à la clôture de l’exercice à 222 716 euros.

Contributions volontaires en nature

Bénévolat : 758 931 €

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice est déterminée sur la base d'heures recencées, valorisées à des taux horaires déterminés selon le niveau de qualification exigé par les fonctions assurées, majoré des cotisations sociales patronales.

Dons en nature : 148 067 €
L'association bénéficie de dons alimentaires, de vêtements , produits d'hygiène... collectés auprès du public, de la GMS...valorisés au prix d'achat.

Prestations en nature : 267 074 €
Elles se décomposent en :
- Aide de la paroisse Notre Dame d'Auteuil : 98 000 € correspondant à la mise à disposition de locaux d'une valeur locative de 108 000 € moyennant une participation financière de l'association de 10 000 € ;
- Mise à disposition gratuite de chambres par des propriétaires privés : 16 000 € ;
- Mécénat de compétences Crédit Mutuel et AXA : 152 304 €
- Diverses autres prestations : 770 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	1 900			1 900
Autres immobilisations incorporelles	163 128			163 128
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**165 028**			**165 028**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 579	997		9 576
Autres immobilisations corporelles	479 470	119 358		598 828
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	6 760		6 760	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**494 808**	**120 355**	**6 760**	**608 404**
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 650	22 020		45 670
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**23 650**	**22 020**		**45 670**
TOTAL GÉNÉRAL	**683 487**	**142 375**	**6 760**	**819 102**

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	120 355			120 355		
Total immobilisations financières	22 020			22 020		
TOTAL GÉNÉRAL	**142 375**			**142 375**		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	6 760			6 760		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	**6 760**			**6 760**		

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	1 900			1 900
Autres immobilisations incorporelles	163 128			163 128
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**165 028**			**165 028**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 366	514		7 880
Autres immobilisations corporelles	349 482	27 182		376 664
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**356 847**	**27 696**		**384 543**
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	**521 875**	**27 696**		**549 571**

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	27 696				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	**27 696**				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	6 300				6 300
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	**6 300**				**6 300**
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	**6 300**				**6 300**

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	45 670		45 670
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 704	1 704	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	9 708	9 708	
Charges constatées d'avance	17 321	17 321	
TOTAL	**74 403**	**28 733**	**45 670**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)	1 696	1 696		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 063	140 063		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	39 295	39 295		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 148	69 148		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 127	7 127		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	150 000	150 000		
Autres dettes	1 009	1 009		
Produits constatés d'avance	6 000	6 000		
TOTAL	**414 338**	**414 338**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 952	52 141
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	59 728	83 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**110 680**	**135 277**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		5 357
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		5 357

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	6 000	2 500
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**6 000**	**2 500**

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	17 321	9 774
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**17 321**	**9 774**

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination		31/12/2025		31/12/2024	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine					
Produits liés à la générosité du public					
Cotisations sans contrepartie		890	890	715	715
Dons, legs et mécénats					
Dons manuels		145 457	145 457	108 600	108 600
Legs, donations et assurance-vie					
Mécénats		140 902	140 902	226 031	226 031
Autres produits liés à la générosité du public				24 000	24 000
TOTAL I		**287 249**	**287 249**	**359 346**	**359 346**
Produits non liés à la générosité du public					
Cotisations avec contrepartie					
Parrainage des entreprises					
Contributions financières sans contrepartie		321 328		241 293	
Autres produits non liés à la générosité du public		61 313		75 140	
TOTAL II		**382 641**		**316 433**	
Subventions et autres concours publics	**III**	1 399 078		1 501 330	
Reprises sur provisions et dépréciations	**IV**			4 038	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**V**	105 992		90 922	
TOTAL (I à V)		**2 174 960**	**287 249**	**2 272 069**	**359 346**
Charges par destinations					
Missions sociales					
Réalisées en France					
Actions réalisées par l'organisme		1 733 574	287 249	1 760 314	359 346
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
TOTAL I		**1 733 574**	**287 249**	**1 760 314**	**359 346**
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public		82 872		70 556	
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II		**82 872**		**70 556**	
Frais de fonctionnement	**III**	322 779		345 419	
Dotations aux provisions et dépréciations	**IV**				
Impôt sur les bénéfices	**V**				
Report en fonds dédiés de l'exercice	**VI**	80 700		194 684	
TOTAL (I à VI)		**2 219 925**	**287 249**	**2 370 973**	**359 346**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-44 965**		**-98 904**	

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature		31/12/2025		31/12/2024	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines					
Contributions volontaires liées à la générosité du public					
Bénévolat		758 931	758 931	777 370	777 370
Prestations en nature		267 074	267 074	123 112	123 112
Dons en nature		148 067	148 067	229 954	229 954
TOTAL I		**1 174 072**	**1 174 072**	**1 130 436**	**1 130 436**
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	**II**				
Concours publics en nature					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL III					
TOTAL (I + II + III)		**1 174 072**	**1 174 072**	**1 130 436**	**1 130 436**
Charges par destinations					
Contributions volontaires aux missions sociales					
Réalisées en France		954 867	954 867	886 763	886 763
Réalisées à l'étranger					
TOTAL I		**954 867**	**954 867**	**886 763**	**886 763**
Contributions volontaires à la recherche de fonds	**II**	19 266	19 266	36 692	36 692
Contributions volontaires au fonctionnement	**III**	199 939	199 939	206 981	206 981
TOTAL (I + II + III)		**1 174 072**	**1 174 072**	**1 130 436**	**1 130 436**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	890	715
Actions réalisées par l'organisme	287 249	359 346	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	145 457	108 600
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	140 902	226 031
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		24 000
TOTAL I	**287 249**	**359 346**			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement **III**					
TOTAL EMPLOIS	**287 249**	**359 346**	**TOTAL RESSOURCES I**	**287 249**	**359 346**
Dot. aux prov. et dépréciations **IV**			Rep. sur prov. et dépréciations **II**		
Reports en fonds dédiés de l'exercice **V**			Utilisat. des fonds dédiés anté. **III**		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	**287 249**	**359 346**	**TOTAL**	**287 249**	**359 346**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	954 867	807 037	Bénévolat	758 931	777 370
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	267 074	123 112
TOTAL I	**954 867**	**807 037**	Dons en nature	148 067	150 228
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**	19 266	36 692			
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	199 939	206 981			
TOTAL	**1 174 072**	**1 050 710**	**TOTAL**	**1 174 072**	**1 050 710**

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
Etablissement COROT	188 619	16 282	54 159			150 742	
Etablissement GUTENBERG	11 039	7 648	3 483			15 204	
Projet PASSERELLE	48 350	56 770	48 350			56 770	
TOTAL	**248 008**	**80 700**	**105 992**			**222 716**	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	**248 008**	**80 700**	**105 992**			**222 716**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art. 432-22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	311 395				311 395
- dont générosité du public					
Report à nouveau	-32 317	-98 904			-131 221
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-98 904	98 904			-44 965
- dont générosité du public					
Situation nette	**180 174**				**135 209**
- dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement	1 197			795	401
Provisions règlementées					
TOTAL	**181 371**			**796**	**135 610**
- dont générosité du public					

Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires	Honoraires de certification des comptes	Honoraires autres
HONORAIRES EN CHARGES	5 620	
TOTAL	**5 620**	

Rémunérations des dirigeants

Bénéficiaires	Montants perçus	Solde dû
TOTAL		

Les membres du bureau ainsi que les administrateurs sont tous bénévoles et ne perçoivent donc aucune rémunération.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	8
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	**14**